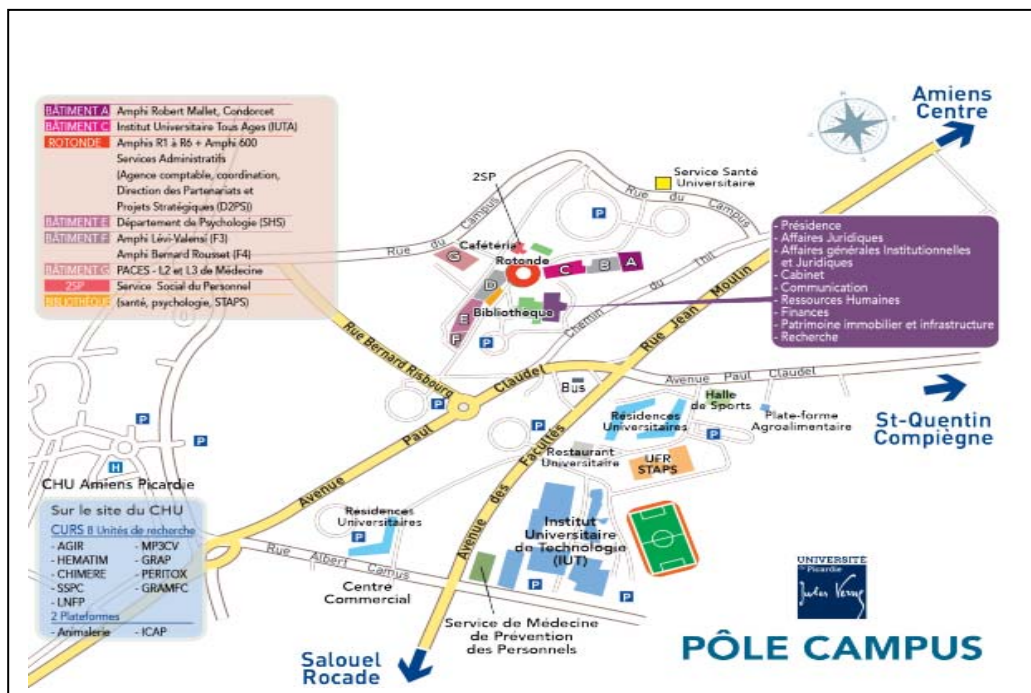


**UNIVERSITÉ DE PICARDIE
JULES VERNE**

**Pôle Campus Sud
Amphithéâtre Bernard Rousset
80 000 AMIENS**

EN VOITURE :

- DEPUIS L'A16 OU LA ROCADE
- . Prendre direction Hôpital Sud
- . Au rond-point, prendre la 3e sortie sur Rue Bernard Risbourg
- . Continuer tout droit sur Rue du Campus/Rue du Professeur Christian Cabrol



HAUTS DE FRANCE

**Journée
d'information
sur la réforme
de la FPH**

**LOI N° 2019-828 DU 6 AOUT 2019 E
TRANSFORMATION DE
LA FONCTION PUBLIQUE**

PRINCIPALES MESURES ET ECHANGES

Intervenant :
Florent Le Fraper Du Hellen

Date : Vendredi 13 Décembre 2019
Horaire : De 9h00 (accueil) à 12h30
**Lieu : Université de Picardie Jules Vernes –
Pôle Campus Sud – Amphithéâtre Bernard Rousset**

JOURNÉE REGIONALE VENDREDI 13 DÉCEMBRE

LE CONTEXTE

La loi n° 2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique a été publiée au Journal Officiel du 7 août 2019, après une validation du Conseil constitutionnel, saisi de certaines dispositions. Elle sera complétée dans les prochains mois de nombreux textes d'application (Ordonnances et décrets).

Elle concerne la fonction publique hospitalière sur plusieurs points notamment :

- Fusion des instances représentatives du personnel par la création du Comité social d'établissement (CSE).
- Création d'un rapport social unique annuel et public.
- Réorganisation des commissions administratives paritaires qui perdent de nombreuses compétences.
- Elargissement du recours aux contractuels
- Expérimentation de la rupture conventionnelle.
- Instauration d'une prime précarité pour les agents en fin de CDD.
- Suppression de la notation et généralisation de l'entretien professionnel
- Dispositions concernant l'égalité professionnelle et les travailleurs en situation de handicap.

Cette ½ journée de présentation de la loi sera l'occasion de vous présenter ces principales mesures et les échéances attendues pour leur déclinaison opérationnelle.

Nous profiterons également de cette intervention pour vous faire un focus sur les dispositions qui concernent plus directement la formation

L'ANIMATEUR DE CETTE JOURNÉE : FLORENT LE FRAPER DU HELLEN

Florent Le Fraper Du Hellen est juriste au sein du cabinet Michel Ledoux & Associés qu'il a rejoint en 2017

Précédemment chargé de mission du Médiateur de la République en charge des litiges entre les employeurs publics et leurs agents, puis consultant auprès des employeurs publics pendant plus de huit ans, Florent Le Fraper Du Hellen a acquis une connaissance pointue du droit de la Fonction publique.

Il est l'auteur de plusieurs ouvrages : « Les statuts de la Fonction Publique – les agents contractuels » et « Les statuts de la Fonction Publique – les agents titulaires » (GERESO Editions).

DEROULE :

Accueil : 9h00 (début de l'intervention à 9h30)

Fin d'intervention programmée à 12h30

Déjeuner (cocktail)